



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Présence du Comité du TCE

Jean-Claude Béguin : Président – Secrétariat
Alexandra Henchoz : Vice-Présidente -Trésorière – Tournois
Antonino Scilipoti : Responsable technique
André Lemarchand : Gestion des membres
Tous : Events

1) Accueil et Bienvenue

Mesdames, Messieurs, chers membres, chers amis, je vous souhaite chaleureusement la bienvenue à notre assemblée générale 2024.

Je souhaite également la bienvenue à notre municipale Mme Céline Müller, qui remplace son collègue Sébastien Salvi. Merci d'être là.

Avant de débiter cette assemblée générale, je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence pour le décès de notre ami et très cher membre Eric Bingisser, également fiduciaire de notre club, qui nous a quitté en date du 20 décembre 2023 des suites d'une grave maladie. Nous saluons chaleureusement son engagement et son dévouement pour notre club.

Après l'assemblée générale, un apéritif vous sera offert.

Le repas est également offert aux participants de l'assemblée générale. Joakim viendra avec une liste pour confirmer la gratuité de votre repas.

Pour les accompagnants, un forfait de CHF 30.00 sera demandé.

Merci à Luis pour le prix préférentiel du repas. Il le fait régulièrement et c'est à relever.

Qui ne mange pas, merci de lever la main ? Christophe Racheter et Benoît Rey.

Qui est végétarien ? 4 personnes (Sébastien, Kilian, Oscar et Céline Müller)

Je vous demande également de bien vouloir respecter les normes officielles de la restauration et de quitter le restaurant à 23h30, ce qui permettra de fermer l'établissement à 24h00. Merci.

Par ce moment convivial et chaleureux de ce soir, le comité tient ainsi à vous remercier de votre compréhension dans le cadre de la patinoire et de votre rôle de clubiste exemplaire.

Merci.

2) Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour se trouve sur les tables et correspond à celui que vous avez reçu.

Je passe en votation l'ordre du jour.

Concernant l'ordre du jour,

Qui accepte l'ordre du jour : Accepté à l'unanimité

Qui refuse l'ordre du jour : 0

Des abstentions : 0



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

L'ordre du jour, ci-après, est accepté à l'unanimité :

1. Accueil et bienvenue du Président
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Désignation des scrutateurs
4. Présences et membres excusés
5. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
6. Relations avec la Commune
7. Comptes 2023 et rapport de la trésorière
8. Perspectives 2024, présentation du budget et approbation du budget
9. Rapport des vérificateurs des comptes 2023
10. Approbation des comptes 2023
11. Montant des futures cotisations et finance d'entrée
12. Tirage au sort de 5 parts sociales
13. Rapport du Président
14. Rapport du Comité et décharge
15. Rapport de la Commission Technique et décharge
16. Élection du Comité
17. Élection des membres de la commission technique
18. Élection des vérificateurs aux comptes
19. Information sur l'Ecole de tennis juniors
20. Patinoire
21. Padel
22. Estivales 2024
23. Divers et propositions individuelles

3-4) Désignation des scrutateurs et présences / membres excusés

Qui veut bien fonctionner comme scrutateur/trice pendant cette assemblée générale : Killian Gyger.

Je vais passer en revue la liste des inscriptions et je vous demanderai de confirmer votre présence.

Qui n'a pas été appelé ? Personne.

Nous avons reçu des procurations, je vais les nommer : Le président nomme les membres ayant donné des procurations à des membres présents à l'assemblée.

Existe-t-il encore d'autres procurations ? oui, une procuration arrivée juste avant le début de l'assemblée est comptabilisée.

Y a-t-il dans l'assemblée des non-membres ? Non

Y a-t-il dans l'assemblée des membres de moins de 16 ans ? Non

Il y a donc 45 personnes présentes + 11 procurations = 56 personnes (majorité à 29).

Membres excusés, le président lit la liste des membres nous ayant fait part de leurs absences ce soir.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

5) Procès-verbal de la dernière AG de 2023

Vous avez pu télécharger le PV sur notre site internet. Je n'ai reçu aucun commentaire à ce sujet.

Dans ces conditions, je ne pense pas opportun de lire le PV de l'AG 2023.

Je passe donc au vote du PV de l'AG 2023 :

Qui accepte ce PV 2023 ? Accepté à l'unanimité.

Qui ne l'accepte pas ? 0

Abstention ? 0

6) Relations avec la Commune

M. le Municipal Sébastien Salvi est en charge des bâtiments de la Commune d'Echallens et il est donc notre interlocuteur principal.

Nous avons également des entrevues avec notre syndic M. Serge Bornick.

Les contacts et les relations avec la Municipalité sont très agréables grâce à M. Sébastien Salvi qui est une personne de contact avec une ouverture d'esprit et de dialogue exemplaire.

M. Sébastien Salvi exige de la part du comité des informations régulières par email et des entrevues. L'information entre notre club et la Municipalité est un élément essentiel pour M. Sébastien Salvi.

Le dialogue est donc franc et libre, sans aucune ambiguïté.

Le contrat commercial entre la Municipalité et le club a enfin été ratifié.

Le loyer a été augmenté à CHF 2'500.00 par mois alors que celui-ci était de CHF 1'868.00 auparavant.

Ce contrat de bail commercial a l'avantage de préciser les rôles de chacun, les droits et les obligations de chaque partie. Il s'agit d'un document beaucoup plus précis que l'ancienne convention et qui évitera toute confusion et débat inutiles. Ce document donne également de la transparence et des détails nécessaires pour le conseil communal.

Je vous rappelle que la Municipalité a accepté de laisser le droit d'habitation de la villa à Mercedes et Luis tant qu'ils seront les exploitants du restaurant. Cette villa ne sera plus habitée dès le prochain changement de tenancier.

Concernant la nouvelle politique de parcage à Echallens, le parking du TC Echallens est devenu payant. 3 heures sont gratuites. Lorsque vous arrivez sur le parking, n'oubliez pas d'enregistrer votre no. de plaque, c'est impératif, même si vous ne restez pas plus de 3 heures. Par ailleurs, 4 places sont réservées pour le club. Une place pour Christophe, une place pour Joakim, 2 places pour Luis.

Comme vous le savez, un partenariat a été conclu avec la Municipalité pour l'exploitation de la patinoire. La patinoire a été achetée par la Municipalité et le club doit la rembourser par tranche annuelle, sur 10 ans. Quant à l'exploitation, c'est le club qui l'assume. On y reviendra plus en détail au point 20.

Je laisse maintenant la parole à notre municipale Mme Céline Müller.

Mme Céline Müller transmet les salutations de l'ensemble de la Municipalité et remercie de l'invitation pour cette assemblée.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Etant en charge du dicastère de la police notamment, s'il y a un problème avec le parking, c'est vers elle qu'on peut se tourner. Elle remercie le président d'avoir rappelé l'importance de l'enregistrement du numéro de plaques, même pour une durée de moins de 3h, car l'aide de police qui passe vérifier ne peut pas savoir à quelle heure les propriétaires de voiture se sont stationnés.

Elle remercie le Comité pour avoir apporté le projet de la patinoire à Echallens, et ainsi participer à animer le Bourg.

Elle réitère le soutien la Commune, en particulier pour la communication dès cette année.

Mme Céline Müller relève que notre association est active dans la Commune, et remercie les bénévoles qui s'engagent.

Elle mentionne également que notre association reçoit du coup un meilleur soutien de la part de la Commune.

Elle nous souhaite le meilleur pour notre soirée du 4 juillet sur la place de la gare liée aux Estivales 2024.

7) Comptes 2023 et rapport de la trésorière

Je vous informe que comme chaque année, les comptes ont été vérifiés et finalisés par notre fiduciaire Fidebi Sàrl, par M. Jonathann Chanton.

Les vérificateurs de comptes, MM. Nicolas Bezençon et Steve Gyger ont effectué leur travail en date du 11 juin dans le bureau du tennis. Je profite d'ailleurs de les en remercier, même s'ils sont absents.

Je vais donc maintenant vous présenter les comptes de l'année 2023 :

BILAN

Actifs

Les **actifs circulants** représentent les liquidités du club, soit :

Le compte postal me sert toujours de compte de travail et les comptes à la Raiffeisen servent à encaisser les versements des cartes de crédit et de twint lors des réservations des courts de tennis sur notre site, mais également à rembourser les crédits (Covid et travaux). Il y a un montant moins élevé dans poste Banque car un montant de frs 40'000 a été transféré sur un compte à part pour le fonctionnement de la patinoire.

Débiteurs : factures encore ouvertes au 31 décembre, à savoir les cours école de tennis et des sponsors
Stocks (balles, t-shirts, linges, etc.).

Actifs transitoires : produits à recevoir, soit la subvention communale à la jeunesse (CHF 4'200.00) et les locations de la halle entre octobre et décembre.

Comme je l'avais dit l'année dernière, on est rentré dans quelques années de turbulence du fait des coûts de l'électricité et du chauffage en hausse, mais avec l'augmentation des cotisations dès 2024 et une bonne gestion des dépenses, à moins qu'une tuile nous tombe dessus, ça devrait le faire.

Actifs immobilisés : il n'y a pas eu d'investissement en 2023. On y retrouve le **prêt lié à la patinoire**.

Passifs (financement du club)

Financements étrangers :

Passifs transitoires et créanciers divers : concernent essentiellement des encaissements par avance (abos hiver + école tennis) et des factures encore à payer au 31 décembre.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Provisions diverses : comme chaque année, on a attribué 10' à la provision pour le remplacement de la moquette (90'), et il y a la provision pour les parts sociales non réclamées (CHF 13.500.00), pour un total de CHF 103'500.00.

Emprunts : Covid CHF 20'000, Raiffeisen pour travaux CHF 130'000.00.

Financements propres, donc le capital, augmenté du bénéfice de l'exercice précédent.

Quant aux parts sociales, il reste un solde de CHF 4'500.00 à rembourser.

Résultat de l'exercice : perte de CHF 12'339.98

COMPTE DE RESULTAT

Recettes

Les cotisations des membres sont stables, de même que les locations des courts.

Il y a eu un reclassement de compte, à savoir les subventions touchées par J&S, autant pour les cours de l'école de tennis que pour les tournois, qui ont été mises dans les recettes diverses ; pour un total de CHF 120'000.00 entre recettes de cours etc, et diverses. (vérification de la limite TVA, mise en évidence des subventions).

Quant aux recettes de loyers, ce sont les loyers du restaurant ainsi que du logement des restaurateurs, à savoir CHF 3'000.00 et CHF 700.00 respectivement (selon nouveaux baux suite aux travaux).

Charges

Comme prévu, les charges d'électricité mais aussi de consommation d'eau ont fortement augmenté, ça veut dire triplé pour l'électricité et doublé pour la conso d'eau. Je précise qu'il y a une refacturation de l'électricité au restaurateur pour un montant forfaitaire de CHF 12'000.00 par an, calculé sur la base du relevé du sous-compteur installé durant les travaux et validé par notre électricien (et Luis). Pour le gaz, c'est une augmentation de 15% qui est constatée, soit CHF 3'000.00.

Les autres charges du club sont plus ou moins stables. On constate une diminution des frais d'entretien de la cuisine suite au nouvel agencement, mais il reste des anciens éléments qui tombent encore en panne régulièrement, d'où malgré tous des frais résiduels. D'autres postes sont en diminution dû à la fin du dossier de la rénovation de la cuisine.

Total des charges d'exploitation : CHF 280'522.87

- amortissements : on avait jusqu'à présent une politique d'amort. assez agressive, ce qu'on a modifié pour suivre une politique d'amort. fixe. Cela a comme conséquence des charges d'amortissement grevant le résultat moins important, par contre elles ne diminueront pas beaucoup pour les 9 prochaines années.
- attribution à provision : on a gardé celle concernant le remplacement de la moquette uniquement
- les charges financières représentent les intérêts des emprunts. Comme celui pour les travaux était nouveau en 2022, les charges actuelles sont celles qu'on va avoir ces prochaines années.

Résultat avant charges et produits exceptionnels, et impôts : perte de CHF 20'596.43

- produits exceptionnels : il s'agit de la dernière tranche de l'aide Covid reçue par l'AVT (Swisstennis et Swisssolympic) pour CHF 9'551.60.
- charges fiscales : CHF 1'295.15.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Perte de l'exercice : CHF 12'339.98

Perte annoncée dans le budget 2023... on aurait pu choisir de ne pas attribuer les CHF 10'000.00 à la provision pour le remplacement de la moquette, et approcher l'équilibre de l'exercice, mais cette moquette arrive en fin de vie et le plus important est quand même la réalité des choses !

COMMENTAIRE FINAL

Malgré la perte enregistrée, le TCE ne se porte pas si mal mais il faut être vigilant sur les dépenses ces prochaines années. Avec les travaux de la cuisine, on savait qu'on allait au-devant d'exercices déficitaires. La problématique actuelle est de pouvoir continuer à investir dans les entretiens des installations, nécessaires à leurs bons fonctionnements.

Maintenant, ce dont on peut être sûr, c'est qu'on n'a plus de produit exceptionnel à recevoir pour nous réduire les charges. Mis à part le remplacement de la moquette, il va falloir faire avec les recettes encaissées.

Ecole de tennis – détermination du résultat

Comme chaque année un petit point sur le côté financier de l'école de tennis.

On constate une légère diminution du total des recettes de stages et des encaissements des cours (3%), à mettre en opposition avec une légère diminution des charges directes de l'école.

On obtient donc un résultat bénéfique de CHF 562.68.

On reste dans notre optique de ne pas forcément chercher du bénéfice mais à ce que les recettes couvrent l'ensemble des frais liés au bon fonctionnement de l'école et des manifestations des juniors.

Je profite d'ailleurs de remercier Christophe (et son staff) pour son énorme implication dans la vie de notre club et sa volonté de faire plaisir à nos jeunes membres, domaine dans lequel il excelle !

Merci de votre attention.

8) Perspectives 2024, présentation du budget et approbation du budget

Vous avez sur les tables le budget 2024.

Je laisse la parole à Alexandra Henchoz pour expliquer le budget et les perspectives pour 2024.

Budget

Du côté des recettes, la prudence est de mise concernant les **subsidés** à recevoir, les **cotisations** ont été évaluées selon les nouveaux tarifs en vigueur dès 2024.

En ce qui concerne les charges, les montants ont été enregistrés en fonction des comptes effectifs 2023, si ce n'est le **poste électricité et eau** qui a été poussé à la dizaine supérieure, à savoir CHF 40'000.00. Les **amortissements**, comme déjà expliqués, sont donc enregistrés pour CHF 30'000.00.

En finalité, ces évaluations découlent sur une perte probable de CHF 9'700.00.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

On va passer au vote concernant le budget :

Qui accepte le budget 2024, tel que présenté et de donner carte blanche au Comité pour prendre le meilleur choix quant aux travaux à faire et dans le respect total de nos ressources financières ?

Accepté à l'unanimité.

Qui ne l'accepte pas ? 0

Abstention ? 0

9) Rapport des vérificateurs des comptes 2023

Nicolas Bezençon et Steve Gyger sont nos réviseurs officiels pour 2023. Quant au suppléant c'est François Jaquet. Je laisse la parole à François Jaquet, qui va lire le rapport établi et signé par Nicolas Bezençon et Steve Gyger, malheureusement absents ce soir.

10) Approbation des comptes 2023

Je passe donc en votation les comptes 2023

Qui accepte :

- Les comptes tels que présentés par notre trésorière et ainsi de la décharger,
- De décharger le Comité,
- De décharger également la commission des vérificateurs de comptes.

Acceptation : Oui à l'unanimité.

Qui ne l'accepte pas : 0

Abstention : 0

11) Montant des futures cotisations et finances d'entrée

Lors de l'AG 2023, vous aviez accepté une augmentation des cotisations 2024 et je tiens à vous le remercier chaleureusement.

Nous proposons le statu quo pour les cotisations 2025.

Pour les cotisations :

Qui accepte le statu quo ? Oui à l'unanimité.

Qui n'accepte pas ? 0

Abstention ? 0

Pour la finance d'entrée, étant donné le nombre actuel des membres, le Comité vous propose de ne pas réintroduire une finance d'entrée.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Qui accepte le statu quo ? Oui à l'unanimité.

Qui n'accepte pas ? 0

Abstention ? 0

12) Tirage au sort des parts sociales

Désignation de Mme Sandy Frison pour le tirage.

Comme chaque année, nous tirons au sort 5 parts sociales pour remboursement.

Pour votre information, sachez qu'il reste 14 parts sociales pour un montant total de CHF 7'000.00.

- 05 Reymonde Chevalley
- 82 Michel Tharin
- 172 Marie-Hélène Curchod
- 190 Louis Bezençon
- 211 Jan et Courdesse

13) Rapport du Président

Je ne vous cache pas que l'année passée a été une année intense pour votre président et son comité.

L'exploitation subite de la patinoire à organiser a été d'une lourdeur administrative énorme. Ensuite, il a fallu poser les plaques de protection, ce fut un immense travail et je remercie encore ceux qui nous ont aidé.

Tous les membres du comité étaient au bord du burnout à la fin de l'exploitation de cette patinoire.

L'essentiel c'est que nous n'avons jamais baissé les bras et que nous nous sommes battus jusqu'au bout pour que tout se passe bien avec ce qui nous était possible de faire.

Je veille à garder de bons contacts avec la Municipalité et nos sponsors. A ce sujet, je tiens à saluer la venue de l'entreprise du Garage des Trois Chênes et W Electroménager à Villars-le-Terroir ainsi que AXA Assurances, l'agence de M. Tiago Guerrero à Echallens.

Cette année, je n'ai pas pu prendre part au repas de soutien du FC Echallens, mais je garde toujours d'excellents contacts avec le président du FC Echallens, mon ami Fritz Aeschbacher.

La tenue de notre école de tennis demande beaucoup d'attention et de travail et je remercie mon comité et surtout Alexandra pour leur engagement à ce sujet. Des séances régulières sont réalisées avec Christophe et son staff.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur Chrystel Alberganti pour la coordination et la communication entre l'école de tennis et le comité. Merci Chrystel.

En fonction des possibilités financières, on tente toujours d'améliorer l'existant et votre confort. Le bon entretien de notre Club est primordial. Il nous tient à cœur d'entretenir nos installations pour votre bien-être et votre confort.

Les travaux réalisés sont :

- Changement des poteaux des filets sur deux terrains extérieurs.
- Les tendeurs de 2 filets extérieur.
- La fuite de la chaudière.
- La moquette se dégrade, taconnages à prévoir.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

- Canalisation fuite sur le 5.
- Réparation du caniveaux 3 et 4.
- Urinoirs, capteurs changés deux fois.
- Douches toujours plein de calcaire.
- Bac WC hommes remplacé.

Le prochain investissement sera la moquette.

Les séances de capitaines de nos équipes interclubs, interseniors et Lombardet, sous la direction d'Olivier Hofmann ont lieu deux fois par année. Ces réunions instaurent une synergie, une entente, une coordination et un dialogue entre les équipes et leur capitaine. Un grand merci à Olivier pour son engagement.

Voici les chiffres de notre club :

-184 adultes	(182 en 2022)
-137 juniors	(137 en 2022)
Total 322 membres	(319 en 2022)

Après plusieurs années dans les chiffres noirs, nous devons malheureusement retrouver les chiffres rouges avec une perte pour l'année 2023. Après un énorme investissement financier pour notre restaurant et les sanitaires, ainsi que l'augmentation importante de l'électricité et la patinoire, cela devait se produire.

Malgré cette perte, la situation financière du club reste excellente avec des liquidités en suffisance CHF 230'000.00 et des provisions en suffisance plus de CHF 100'000.00.

La rigueur restera une priorité cette année et je vais donc veiller à ce que notre club retrouve les chiffres noirs dans les meilleurs délais.

Les finances du club sont très saines ce qui a été relevé par notre nouveau fiduciaire Jonathann Chanton. Je tiens au passage à remercier notre nouveau fiduciaire d'avoir accepté de reprendre notre club à la suite du décès de notre regretté Eric Bingisser.

Pour les prochains investissements, comme je l'ai dit, la moquette reste une priorité. En revanche, il existe toujours les projets suivants en cours :

- Containers pour un bureau à l'extérieur – CHF 20'000.00
- Couverture de la terrasse – CHF 60'000.00
- Amélioration des vestiaires – CHF 10'000.00
- Padel
- Affaissement du court no. 6.

L'activité de président ne pourrait pas se faire sans l'aide et le soutien de son équipe que je remercie chaleureusement sans oublier la Commission technique.

Nous sommes une équipe soudée dans les bons et les mauvais moments et on ne rechigne pas de remonter nos manches et de s'engager pour le Club. J'ai pu encore le constater l'année passée avec la patinoire.

Je remercie également Patrice Cunier pour son travail dans le cadre de Jeunesse & Sport, engagement qui amène des subsides très importants pour le club.

Un chaleureux merci à Chrystel Alberganti pour son rôle essentiel de liaison, de coordination et de communication entre l'école de tennis et le comité.

Merci à Alexandra Henchoz et Pascale Guttman pour l'organisation des tournois et l'excellente image de notre club qu'elles donnent aux participants qui en redemandent.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Je remercie également l'engagement des tenanciers Luis et Mercedes et son équipe pour la convivialité de notre restaurant.

Un merci également à Christophe pour son travail et son engagement sans faille au sein de l'école de tennis et surtout pour son dynamisme et sa vision du tennis moderne.

Merci à Denis Schneider pour son engagement pour notre club et ses disponibilités pour la gestion de la réservation en ligne. A ce sujet, je vous informe que Denis a remis sa société à Mme Julie Hofer avec qui nous continuons ce partenariat.

Merci à Michel Suter qui alimente notre site internet.

Je tiens également à remercier Luis et Antonino pour l'entretien des courts intérieurs et extérieurs. Gros travail car il faut toujours remettre du sable après les forts vents et les fortes pluies.

14) Rapport du Comité et décharge

Le comité se rencontre en moyenne deux fois par mois en séance de travail. Nous nous voyons également souvent en nombre restreint pour régler des cas par dicastère.

Voici les activités de chacun :

-partage entre tous	Secrétariat	Lettres – convocations Gestion des événements et manifestations Internet – publicité – contact avec les médias
-Jean-Claude Béguin	Président	Lead des séances de Comité et PV Vue d'ensemble de la gestion du club, gestion juridique Relation avec la Commune Relation avec les sponsors et prospection
-Alexandra Henchoz	Trésorière Vice-présidente	Gestion financière du club Responsable des tournois, licences Gestion administrative et financière de l'école de tennis
-André Lemarchand	Gestion des membres	Site de réservation et relation avec système informatique Responsable des membres
-Antonino Scilipoti	Commission technique	Président de la commission technique Règlements Technique des infrastructures (bâtiment et installations) Entretien des courts (avec Luis)
-vacant	Marketing	Responsable des événements et de la communication

L'entente est très bonne et le dialogue est demandé dans le cadre de nos séances ce qui est constructif et motivant. Nous allons continuer à entretenir de bonnes relations avec la Commune et ses employés et également la relation avec Christophe et son staff ainsi qu'avec les restaurateurs et leur staff.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Je vous demande donc d'accepter le rapport de gestion du Comité et de décharger le Comité pour l'exercice précédent en votant :

Qui accepte le rapport de gestion et ainsi de décharger le Comité pour les activités de 2023 ?

Oui à l'unanimité.

Qui ne l'accepte pas ? 0

Abstention ? 0

15) Rapport de la Commission technique et décharge

Nous allons passer aux différents rapports des membres de la Commission technique.

➤ Je laisse la parole à Géraldine pour les interclubs juniors 2023 :

- 5 équipes en compétition : 4 Ligue B et 1 Ligue A.
- 5 équipes garçons : 2x U18 – 3x U15
- Pas d'équipe filles cette année.

16 rencontres au total, dont 9 à Echallens. Toutes dans un esprit sportif et convivial.

Les résultats :

- U18 LA Garçons : 2^e de leur groupe, puis 2 tours de promotion (perdu contre la Vallée de Joux).
- U18 Garçons LB : 3^e de leur groupe (4 victoires et 5 défaites).
- U15 Garçons 1 : 1^e de leur groupe (7 victoires et 2 défaites).
- U15 Garçons 2 : 2^e de leur groupe (7 victoires et 2 défaites).
- U15 Garçons 3 : 4^e de leur groupe (0 victoire et 9 défaites).

Retour de notre équipe de Ligue A en U18, avec une équipe solide qui se connaît bien.

Nous pouvons être fiers des juniors d'Echallens, qui se sont donnés à fond tout au long des Interclubs. BRAVO à eux.

Je suis reconnaissante à tous les parents qui se sont investis durant tout le mois de juin. De plus, le temps a été clément avec nous.

Un grand merci à Luis et Mercedes pour leur accueil chaleureux et le ravitaillement toujours très apprécié !! Je remercie également Christophe (organisation des équipes) et Alexandra (organisation des réservations de courts), du fond du cœur. Ils ont été présents à chaque instant et à chaque sollicitation de ma part.

Objectifs : intégrer de nouveaux juniors, qui n'ont jamais participé, et avoir à nouveau des filles au tableau.

➤ Je laisse la parole à Olivier pour les interclubs adultes, le Lombardet et les Interseniors :

Contingents

Interclubs

- 2e ligue dames 1 capt. Malika Gyger
- 2e ligue dames 2 capt. Christophe Monod
- 1^{er} ligue hommes capt. Guillaume Roulet
- 3e ligue hommes capt. Aurélien Pachoud
- 2e ligue +35 hommes capt. Carlo Lo Schiavo
- 2e ligue +45 hommes capt. Gil Guttmann



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Interseniors

- Une équipe capt. Gérald Grand

Lombardet

- Equipe A capt. François Jacquet
- Equipe B capt. Yves Bezençon

Compétitions et résultat

Excellente saison de toutes les équipes :
3 équipes se sont classées en finales des promotions

- Equipe dames 1 : 2e pour 1^{er} ligue (finale le 23 juin)
- Equipe + 35 hommes 2e ligue pour 1^{er} ligue (finale le 15 juin)
- Equipe + 45 hommes 2e ligue pour 1^{er} ligue (finale le 16 juin)

Equipe 3e ligue hommes en 1^{er} Place/provisoire actuellement avec 7 points d'avance sur le second qui compte un match en retard).

Equipe dames 2 finisse au milieu de classement d'un groupe très relevé.

Equipe hommes 1^{er} ligue a joué le 1^{er} tour des promotions et se sont inclinés contre une équipe de très haut niveau composée de N4 et R2.

Les compétitions interseniors et Lombardet ont démarré courant du mois.

Nous leur souhaitons une excellente campagne

Nouveaux joueurs

Cette année nous avons pu accueillir dans les équipes d'interclubs quelques nouveaux joueurs qui ont pris beaucoup de plaisir à participer et défendre les couleurs d'Echallens.

Nous invitons tous les membres qui le désire à rejoindre nos équipes d'interclubs.

En cas d'intérêts veuillez prendre contact directement avec les capitaines des équipes qui pourront vous informer des disponibilités quant à la possibilité d'intégrer des joueurs dans leur contingent

Remerciements de la part des capitaines :

Au club pour l'organisation et la mise à disposition des infrastructures.

Aux membres pour leur tolérance quant à l'occupation des cours durant ces mois de mai et juin.

Au restaurateur Luis pour nous avoir soigné et l'accueilli durant cette campagne d'interclubs.

➤ Je laisse la parole à Patrice pour JS :

Rapport activité Coach JS 2023-2024.

2023-2024 fut une saison dans la continuité des années précédentes. En résumé, tout s'est bien déroulé. Les subsides sont arrivés sur le compte du club en temps et en heure.

Mes relations avec Chris et l'ensemble de l'école de tennis sont toujours excellentes. Christophe Monod est très disponible et m'a même parfois particulièrement aidé dans ma tâche.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Je l'ai déjà mentionné l'année dernière, mais aujourd'hui tout nouvel élève ne peut être enregistré auprès de JS qu'à partir de son n°AVS et de sa date de naissance. Ceci a demandé d'adapter la feuille d'inscription pour les cours de tennis. Ce document est donc devenu plus long et plus délicat à remplir, mais particulièrement important pour mon activité. Chers parents, prenez donc soin de ces deux données lorsque vous remplissez ladite feuille.

Aujourd'hui, tous les moniteurs de l'école de tennis, grâce à leurs stages respectifs, remplissent les conditions Jeunesse et Sports pour que le club soit toujours éligible aux subsides.

Théo Petignat, depuis sa formation JS à la mi-août 2023, a donné cette saison ses premiers cours ce qui fait évidemment très plaisir à voir, étant lui-même issu de notre club. Félicitation à lui.

Aujourd'hui je me suis familiarisé avec le nouveau site J&S. Mon travail avance plus vite qu'avant, ce qui rend cette activité un peu moins fastidieuse.

Nous parlons de formation tout à l'heure, sachez que j'ai moi-même réalisé une formation le 26 septembre 2023 pour être éligible au poste de Coach J&S de notre club jusqu'au 31 décembre 2025. Ce sera la dernière.

Ma place est donc disponible à tout moment mais devra de toute façon être pourvue avant le 31.12.2025. Ce boulot étant particulier, je m'engage à être présent avec la suivante ou suivant coach J&S pour l'assister lors de ses débuts.

Merci de m'avoir écouté.

Point à part : rapport de l'école de tennis, sous point 19

Qui accepte le rapport de la commission technique et de la décharger pour l'exercice précédent en votant :

Qui accepte le rapport de la commission technique et de la décharger ?

Oui à l'unanimité.

Qui ne l'accepte pas ? 0

Abstention : 0

16) Élection du Comité

Nous avons reçu une candidature liée, dans les délais, de Malika Gyger et Philippe Chenevière.

Malika Gyger et Philippe Chenevière ont déposé une candidature conjointe pour rejoindre le comité lors cette AG.

Après séance de discussion avec le comité, puis réflexion du comité et de Malika Gyger et Philippe Chenevière, ces derniers ne se présentent finalement pas.

Suite pour une éventuelle collaboration ? Non définie à ce jour. Sera discutée tout prochainement.

Election du Président Jean-Claude Béguin par la vice-présidente :

Qui est pour ?

Oui à l'unanimité.

Qui est contre ? 0

Abstention ? 0



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Election de la Vice-présidente Alexandra Henchoz par le président :

Qui est pour ?

Oui à l'unanimité

Qui est contre ? 0

Abstention ? 0

André Lemarchand, Antonino Scilipoti reconduisent volontiers leur mandat.

Qui est pour ?

Oui à l'unanimité.

Qui est contre ? 0

Abstention ? 0

Il est précisé que les membres de la commission technique, Chrystel Alberganti et Michel Suter ne souhaitent pas rejoindre le Comité mais désirent rester dans cette configuration ponctuelle et indépendante du comité.

17) Élection des membres de la commission technique

La présidence de la Commission technique est toujours confiée à Antonino Scilipoti, membre du Comité, et elle est formée de :

- Olivier Hoffman
- Géraldine Zehner
- Patrice Cunier
- Chrystel Alberganti

Ces 4 personnes désirent continuer dans leur fonction.

Qui est pour leur faire à nouveau confiance ?

Oui à l'unanimité.

Qui est contre ? 0

Abstention ? 0

Olivier, Géraldine et Patrice cherchent des remplaçantes ou remplaçant pour l'année prochaine. Si une personne est intéressée, volontiers.

18) Élection des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs de comptes sont actuellement Nicolas Bezençon en tant que président, Steve Gyger en tant que membre de la commission et François Jaquet comme suppléant.

Steve Gyger devient le président et François Jaquet devient membre.

On cherche donc un suppléant ou une suppléante pour étoffer cette commission de vérification des comptes.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Qui voudrait rejoindre cette équipe ?

Suppléant : Jean-Noël Chabod

19) Information sur l'école de tennis juniors

Christophe n'ayant pas pu se joindre à nous, je laisse la parole à Chrystel Alberganti pour lire son rapport.

Saison automne 2022 à automne 2023 :

Nous étions en août 2022 post covid. Ma tâche était de réorganiser l'école de tennis en y apportant quelques petites retouches. Par exemple, de créer avec les plus motivés, une cellule compétition afin d'y donner un nouveau souffle. 8 juniors ont paraphé un contrat de principe sur 1 saison. Également, de redynamiser le tennis filles au sein de notre école.

Quelques chiffres :

120 juniors au sein de notre structure, 10 de plus que la saison précédente.

34 filles, 8 de plus que la saison précédente.

Entre 4 à 20 ans, 6 niveaux d'apprentissage, 33 groupes, sur 6 jours de la semaine.

Encadré par 4 enseignants (Anne, Olivier, Carlos et moi-même).

13 manifestations organisées pour nos jeunes (hors interclubs juniors)

En juin, notre événement marketing phare, la Kids Day (portes ouvertes du club) a été un franc succès avec la visite avoisinant les 100 enfants de 4 à 20 ans, profitant des jeux/animations préparés par le staff sur nos installations extérieures sous un soleil radieux sur un rythme musical décontracté.

Quelques mots sur nos deux fers de lance :

Carla Vainqueur du tournoi Win Win en mars 23 pour la seconde fois de suite, ne laissant que des miettes à ses adversaires. Elle a aussi stabilisé son ranking à R4 et s'oriente dorénavant sur ses études tout en continuant à porter fièrement les couleurs challeuses notamment avec notre équipe interclubs dames 2.

Guillaume, pour la saison 22-23 avec ses occupations professionnelles, il n'était plus possible de conjuguer une planification d'entraînement intense avec ses nouvelles obligations. C'est donc tout naturellement que notre collaboration a pris fin. Je le remercie chaleureusement pour sa confiance et de m'avoir donné l'opportunité de faire progresser son jeu pendant ces 5 années... en ayant pris beaucoup de plaisir et de beaux moments de partage. J'ai également pu acquérir de l'expérience supplémentaire pour ce niveau-là. A la fin, j'étais pas mal essoufflé après les sessions... je dois bien l'avouer.

Bonne chance pour la suite de ta vie ...tennistique, professionnelle et personnelle.

Un petit vœux Guillaume, reste tel que tu es...un jeune homme respectueux humble et déterminé.

Et le « petit » nouveau, **Hector De Coulon**...le petit ...pas encore 14 ans, R7 en mars 2023...gagne par exemple le tournoi Win-Win chez les U16...une patte droite de velours, un revers à une main...et surtout la joie qui transpire sur un terrain. En l'espace d'une année, il passe de R7 à R4 en septembre 23. La suite ? vous la saurez à la prochaine AG... en 2025.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

A noter encore : 6 autres juniors ont joué des tournois officiels, dont Jarod Zehnder, (16 ans) alliant de bons résultats à un jeu progressant vers l'attaque. Nous avons aussi Maxime Vincent dans la catégorie U14 qui a un potentiel très intéressant.

5 équipes interclubs juniors ont été inscrites au championnat 2023, mais pas de filles pour cette année à mon grand regret.

Je peux compter sur mon staff fidèle stable et fiable que je **remercie chaleureusement** pour leur engagement ! Dans l'ombre et diablement important !!! nous avons 3 personnes de grandes qualités pour m'aider à diriger ce beau bateau :

Notre coach JS, Patrice, connaît et maîtrise parfaitement les défis proposés par jeunesse et sport afin de pouvoir assurer les subventions auxquelles le club à droit.

Notre responsable IC juniors, Géraldine, qui a une patience et une énergie hors norme afin de planifier, communiquer par de nombreux mails /appels sans fin et arranger afin que toutes nos équipes ainsi que visiteuses soient dans les meilleures conditions pour leurs rencontres.

Notre coordinatrice, Chrystel, qui assure la lecture du présent rapport avec brio -assurant avec beaucoup de disponibilité et énergie, le lien entre le mouvement junior et le comité afin de fluidifier, optimiser la mise en place de nos nombreux événements pour notre jeunesse au vu de toute la dynamique qui représente notre club aujourd'hui.

Un immense MERCI à ces trois personnes que je viens de citer, qui assurent le lien du terrain à l'administration avec efficacité.

Je termine en soulignant une collaboration cordiale et étroite avec le comité en pensant toujours SOLUTIONS. Mercedes & Luis et leur équipe toujours disponibles et souples pour les besoins de notre jeunesse étant au cœur de nos préoccupations communes.

A vous chers membres ! tout mon respect pour votre écoute et réceptivité quant à l'importance d'un mouvement junior sain et dynamique afin que notre club sympathique soit en très bonne santé encore de très longues années. Vive notre mouvement junior...Vive le tennis challennois !!!!

Christophe Monod

20) Patinoire

Point 20 – Patinoire

Pour l'historique, je vous rappelle que nous avons communiqué à la Municipalité l'idée de l'installation d'une patinoire sur nos courts extérieurs en hiver, en 2017 déjà. Rien de concret n'a été engagé par la Municipalité jusqu'en mai 2023.

En mai 2023, tout s'est accéléré. La Municipalité revient vers nous pour nous demander de réactiver et surtout actualiser notre dossier. Un gros travail a été fait, dossier, business plan, etc. Un dossier a été déposé à la Municipalité le 23.05.2023.

Une mise à l'enquête a été réalisée en juin 2023.

Une convention a été signée à la mi-août 2023.

Malheureusement, notre projet n'a pas pu être présenté à la séance du conseil communal du mois de juin.

Ce n'est qu'à la séance du conseil communal du 5 octobre 2023 que ce projet a pu être présenté. Il a été accepté.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Il fallait encore trouver une patinoire et dans mon for intérieur, j'ai souhaité que cela ne soit pas possible.

Malheureusement une patinoire est en stock en Espagne. Délai de livraison 4 à 6 semaines.

La Municipalité nous a informé qu'elle souhaitait une exploitation de la patinoire pour la saison d'hiver 2023-2024 et qu'il fallait donc se préparer.

A ce moment-là, j'ai pris peur et malgré mon argumentation, la Municipalité a exigé l'exploitation immédiate de la patinoire. Nous avons bien fait comprendre à la Municipalité que nous n'étions pas prêt et que de faire les choses dans la précipitation n'était pas bien. Rien à faire pour dissuader la Municipalité et nous avons donc dû travailler d'arrache-pied pour la mise en place de cette patinoire et son ouverture le 16 décembre 2023.

On a donc fait avec ce que l'on avait.

Luis nous a confirmé qu'il ne souhaite pas collaborer dans le cadre de cette patinoire. Nous avons pris note de cette décision et nous la respectons.

Après cette première saison, le constat est que l'exploitation de cette patinoire ne peut pas se faire sans une structure d'accueil. Sans un revenu lié à la vente de boissons et d'une restauration (ciblée « hivernale », on n'arrive pas à survivre avec les seules entrées de la patinoire.

Le comité réfléchi à l'organisation de cette nouvelle structure. Il faudra un pavillon ou une yourte chauffée et un restaurateur.

Il n'est pas possible de demander aux membres de notre comité un engagement aussi intense et il faudra trouver une solution pour décharger le comité à ce niveau.

Nous sommes persuadés que l'exploitation de cette patinoire peut nous rapporter un revenu supplémentaire pour notre club. Nous allons donc tenter une nouvelle saison avec les améliorations en question.

Un très beau projet est en cours (de réflexion et de réalisation) mais il est encore trop tôt pour vous le dévoiler. Nous vous tiendrons informé du suivi et de l'avancement de ce projet.

Je laisse la parole à Mme la Municipale, mais elle n'a rien de spécial à apporter dans la discussion.

Questions ?

- M. Serge Leuenberger demande s'il faut faire une mise à l'enquête pour installer une tente chauffée dans le périmètre de la patinoire, si c'est pour une période de plus de 3 mois. Mme Céline Müller explique qu'au niveau de la Municipalité il n'y aurait pas de frein à cela dans le sens où ils soutiennent ce projet et que c'est à nous d'évaluer les frais occasionnés par du chauffage, cependant au niveau cantonal, il y a des règles à respecter. Donc oui, si cela devait être pour 4 mois, il faudrait faire des demandes, mais pas pour 3 mois.

- M. Michel Marrache demande s'il y a eu de l'attrait de la part de la population et des écoles ; oui par rapport au peu de communication et de publicité qu'on a eu le temps de faire, il y a eu environ 1'000 personnes sur la patinoire et 40 classes d'école, entre mi-décembre et mi-mars.

- M. Gilles Bernex rappelle que la pose des plaques de protection a été très pénible et demande si les membres du club vont devoir s'y coller chaque année ; Le président confirme que cette activité a mis à mal tous nos loyaux bénévoles mais les en remercie encore chaleureusement. Il explique qu'il y a eu discussion avec M. Salvi et les employés communaux pour trouver une solution afin que ça ne se reproduise pas. Ce travail doit être fait à l'aide de machines, à savoir notamment des porte-palettes permettant d'éviter de devoir porter ces plaques si lourdes. Le démontage s'est donc organisé comme cela et le travail en a été facilité, à tel point que les employés communaux ont eu le temps de faire l'entier du démontage avant l'aide prévue par les bénévoles du club.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

- MM Pittet et Bottlang, ainsi que Mme Suzanne Meylan reviennent sur la problématique du remboursement de l'achat de la patinoire à la Commune, via des tranches sur 10 ans. Le président explique le deal qu'on a fait avec la Commune, à savoir l'achat de la patinoire par la Commune contre une exploitation par nos soins en visant à moyen terme un revenu pour le tennis club à travers notamment la location de la surface des terrains. Mme Céline Müller explique également que la location de la patinoire revient moins chère en passant par la Commune que par le fournisseur de la patinoire (CHF 16'000.00 contre environ CHF 40'000.00 par saison). Ces membres relèvent toutefois que c'est le club de tennis qui prend le risque financier, notamment concernant les CHF 40'000.00 qui ont été prêté par le tennis à la patinoire et demande comment cela se passera si l'exploitation de la patinoire devait tourner en fiasco. Est-ce que la Commune rentrerait en matière ? Le président répond que nous avons demandé une garantie sur ce prêt à la Commune et que les discussions sont en cours. Il confirme aussi que la gestion de la patinoire est indépendante de celle du tennis.

- M. Michel Marrache demande quelle est la durée de vie de la patinoire : 15 à 20 ans à condition d'un bon entretien des plaques synthétiques, ce qui a nécessité l'achat de matériel et de produits adéquats à cela.

21) Padel

Je laisse la parole à Killian Gyger pour nous informer du projet.

Présentation du projet soutenu par Swisstennis. Le TCE doit apporter les autorisations, le fournisseur s'occupe du reste et finance les travaux. Infrastructures couvertes...

Michel Marrache demande si d'autres clubs ont déjà collaborés avec eux. Killian Gyger ne pense pas mais peu de recul.

Comme l'entreprise est soutenue par Swisstennis.

Oscar Cao : calcul pour revenu : Killian Gyger CHF 60'000.00 de bénéfice pour 5h de courts par jour par année, par terrain (tarif : 40.-/h pour 4 joueurs).

Sport facile à apprendre, ludique et ouvert à plus de monde car moins besoin de technique.

Cotisation : à discussion avec le comité, Killian Gyger espère que les membres puissent jouer sans payer (comme le tennis), si deux padels, on peut ouvrir aux non-membres / ceux qui gèrent reçoivent une partie du revenu donc à voir si ils sont d'accord de baisser les tarifs / chgt de moquette 6 ans env. CHF 12'000.00 / chauffage : bonnet et gants mais pas de frais.

PhilippeChenevière : investisseur paie tout mais on gagne quand même car investisseurs cherchent des surfaces pour poser les padels / swisspadel : est en train d'être mis en place par Swisstennis

Le président : on donne l'impression qu'on ne veut pas de cela mais on est dépendant de la problématique au court no 6 qui s'affaisse. On a mandaté un ingénieur (qui s'est mis en relation avec la Muni) pour savoir combien de temps va tenir de court no 6, avant d'accepter le padel. Du coup, on doit d'abord régler ce problème car on doit garder 4 courts (70 membres par court), d'où le retard pris dans ce dossier. D'autres possibilités sont possible, enlever le mur d'entraînement et terrain pétanque, puis accord muni, puis accord cantonal et mise à l'enquête. Notre problème est lié à l'espace suffisant pour installer un ou deux padels. Cette problématique est liée à notre court no. 6 qui s'affaisse.

Malheureusement, une réparation de cet affaissement n'est pas possible car ce court se trouve trop proche de la lisière et du Talent.

En coordination avec la Municipalité, nous avons mandaté un ingénieur pour lui demander de déterminer combien de temps le court 6 tiendra avant qu'il s'affaisse totalement.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Nous sommes très favorables à une installation de padel mais nous sommes pour l'instant bloqués dans l'attente de l'expertise de cet ingénieur.

Pour ou contre ce projet, sans engagement financier sauf frais pour procédures administratives ?

Oui à l'unanimité

Contre ? 0

Abstentions ? 2

22) Estivales 2024

Je vous informe que le TC Echallens tiendra la place de la Gare le jeudi 4 juillet de 16h00 à 22h00 (remplacement de la Guinguette de la Gare, organisée par la Commune, et proposée aux associations sportives).

Il y aura une animation de l'école de tennis.

Il y aura de la nourriture et des boissons.

Il y aura de la musique.

Il y aura des animations diverses.

Venez nombreux pour faire la fête ensemble.

Besoin de staff... Patrice Cunier se propose d'office, merci !

23) Divers et propositions individuelles

Qui a des propositions ou des remarques à formuler ?

Suite à la proposition de Nicolas Bezençon lors de la dernière AG, nous avons décidé de prolonger la dernière heure de location dans la halle, à savoir de 21h à 22h30 et ceci, durant la saison d'hiver, pour le même tarif horaire. Nous avons constaté une hausse de la fréquentation, ce qui nous satisfait pleinement.

Des propositions de la part de Nicolas Bezençon nous sont parvenues avant l'AG et je vous les communique volontiers : email du 5 avril :

- Nettoyage des alentours des courts lors des manifestations (notamment les balles de tennis perdues), voire penser aux scouts.
- Qu'en est-il de la campagne de recyclage des balles ?
- La Commune pourrait installer des citernes pour récolter l'eau du toit du TCE (subvention pour privé, et assoc)
- Synthétique à l'extérieur ?

Philippe Chenevière revient sur la proposition de fusion entre le Comité et la Commission technique, qui pourrait apporter une relation facilitée entre les membres et les différentes personnes responsables des équipes de compétition. Comme les membres actuels de la commission technique ne désirent pas devenir membres du Comité à part entière, c'est une proposition qui reste en suspens pour le futur.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 14 juin 2024 à 18h15

Nicolas Gaillard : tournoi Bernex, double par équipe – tournoi Raiffeisen 6-7-8 septembre 2024

Fête du tennis agendée au 17 août 2024.

La séance est levée à 20h46.

Alexandra Henchoz / 14.06.2024